

## PLAN DE COURS

# FOR-7024 : Aménagement écosystémique : principes et fondements

NRC 14991 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : À distance
----------------------------------

Temps consacré : 0-0-9	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours est le premier de trois cours constituant le microprogramme en aménagement écosystémique. Il vise à doter l'étudiant des connaissances théoriques nécessaires à la compréhension des enjeux et à la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique dans le cadre du nouveau régime forestier québécois. Au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure de comprendre et d'utiliser la terminologie liée à l'aménagement écosystémique, de comprendre les principes de base et les fondements biologiques de l'aménagement écosystémique et de documenter adéquatement le plan d'aménagement écosystémique au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

Ce cours est offert à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. Les enregistrements des séances seront rendus disponibles sur le site Web du cours. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement. NOTE IMPORTANTE : Pour chaque cours offert à distance, veuillez vous assurer qu'il n'existe aucun conflit d'horaire entre vos examens car aucun accommodement ne sera accordé en cas de conflit d'horaire.

## Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
mercredi	13h30 à 16h20	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=141683>

## Coordonnées et disponibilités

Alison Munson

*Professeure titulaire*

Abitibi-Price, local 2115


<https://www.sbf.ulaval.ca/professeurs/alison-d-munson>

[alison.munson@sbf.ulaval.ca](mailto:alison.munson@sbf.ulaval.ca)

Tél. : 418 656-2131 poste 7669

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
But .....	4
Objectifs généraux .....	4
Approche pédagogique .....	4
Modalités d'encadrement .....	4
Charge de travail et calendrier .....	5
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	6
Contenu du cours .....	6
Démarche d'apprentissage .....	6
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>7</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>7</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Texte de vulgarisation d'un article scientifique OU texte d'opinion .....	8
Travail long .....	8
Participation aux forums .....	9
Préparation du forum en équipe .....	9
Présentation courte sur le travail .....	10
Examen final .....	10
Examen sous surveillance .....	10
Barème de conversion .....	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	11
Évaluation de l'enseignement .....	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	11
Absence aux examens .....	11
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle .....	12
Gestion des délais .....	12
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>12</b>
Matériel obligatoire .....	12
Site web de cours .....	12
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>12</b>
Médiagraphie .....	12
Remerciements .....	13

# Description du cours

---

## Introduction

Le cours *FOR-7024 Aménagement écosystémique : Principes et fondements* s'adresse aux étudiants gradués et aux professionnels de la forêt désireux d'accroître leur compétence en matière d'aménagement forestier durable. Il a comme préalable le baccalauréat en foresterie, en biologie ou dans un domaine connexe. Aussi, est-il assumé que l'étudiant possède les connaissances de base en écologie forestière.

Bonne lecture et bon cours!

## But

Le cours *FOR-7024 Aménagement écosystémique : Principes et fondements* vise à doter l'étudiant des connaissances théoriques nécessaires à la compréhension des enjeux et à la mise en œuvre de l'aménagement écosystémique dans le cadre du nouveau régime forestier québécois.

## Objectifs généraux

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, l'étudiant devra être en mesure:

- de comprendre et d'utiliser la terminologie reliée à l'aménagement écosystémique;
- de comprendre les principes de base et les fondements biologiques de l'aménagement écosystémique; et
- de documenter adéquatement le plan d'aménagement écosystémique au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde.

## Approche pédagogique

Le cours *FOR-7024 Aménagement Écosystémique : Principes et fondements* est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisés permettent à l'étudiant d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Il peut ainsi gérer son temps d'étude et prendre en charge sa formation.

Toutefois, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement (la professeure, le responsable de l'encadrement), pendant toute la session. Sa tâche est de faciliter les conditions d'apprentissage et d'aider l'étudiant dans sa démarche, de façon à ce qu'il atteigne les objectifs du cours. L'étudiant peut communiquer en tout temps avec son professeur ou son responsable de l'encadrement par le biais du courrier électronique offert sur le site du cours ou en posant ses questions sur le forum. Le responsable répond dans un délai de 48 heures.

## Modalités d'encadrement

Le calendrier est adaptable selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre. En effet, la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme; toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction du responsable de l'encadrement durant tout votre cheminement.

Attention: La personne inscrite reste la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés et à effectuer l'examen sous surveillance aux moments prescrits.

La rétroaction fournie par le responsable de l'encadrement peut emprunter différentes voies. Le cours Aménagement écosystémique met l'accent sur plusieurs types de contacts: le courrier électronique et le forum de discussion. En urgence, un contact peut se faire par téléphone également.

Une **rétroaction écrite** est prévue après la correction de chaque travail noté. En effet, à la suite de votre envoi par courrier électronique, ou l'outil de soumission des travaux du portail des cours, le responsable de l'encadrement vous transmettra de la même façon vos résultats et des commentaires écrits. L'adresse électronique, le numéro de téléphone, et la localisation du bureau au Pavillon Abitibi-Price, sont présentés sur la fiche-calendrier qui accompagne le cours. Des consignes précises pour l'envoi des évaluations notées sont fournies à la rubrique travaux notés sur le site du cours.

Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées par courrier électronique ne sera pas instantanée. Dans ce cours, le responsable de l'encadrement répondra à son courrier au moins deux fois par semaine. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires (ex.: spécifiez les noms des documents et les pages référées).

Par ailleurs, vous pourrez également utiliser un **forum de discussion**, à partir de l'icône identifiée comme tel. Un forum de discussion vous permet de discuter de divers points de contenu avec les autres étudiants. Comme vous étudiez à distance, vous ne verrez vos collègues qu'au moment de l'examen final en salle, le forum est donc un outil qui vous permet d'échanger avec eux et avec votre responsable de l'encadrement.

Pour la session courante, **je ferai des heures en ligne chaque semaine**, pour les questions etc. Normalement je serai présente AVANT les forums de 18h30 pour une heure (par Zoom). Vous pouvez aussi prendre un rendez-vous spécifique avec moi en ligne pour enjeux plus personnels.

## Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits, est offert à distance sur une session de 14 semaines. La somme de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est de 126 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Certains modules sont un peu plus longs à lire que d'autres, mais ils exigent moins de travail sous forme d'exercices. Un calendrier pédagogique détaillé est proposé au tableau suivant :

### Calendrier pédagogique (préliminaire)

Semaine	Module	Tâche	Forums et Évaluation
1 12 janv	1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du plan de cours</li> <li>Se présenter en ligne</li> <li>Lecture du Module 1</li> </ul>	Forum 1 (sur Zoom) Questions sur le cours Questions en ligne
2 19 janv	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Auto-évaluation Module 1</li> <li>Lecture du Module 2</li> </ul>	Forum 2 (sur le chat) Discussion du Module 1
3 26 janv	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 2</li> </ul>	Forum 3 Invité
4 2 fév	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 2</li> <li>Auto-évaluation 2</li> <li>Remise Travail de vulgarisation</li> </ul>	Forum 4 (asynchrone, questions sur le Module 2) En ligne sur le forum
5 9 fév	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 3</li> </ul>	Forum 5 avec Invité AE et changements climatiques
6 16 fév	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 3</li> <li>Auto-évaluation 3</li> </ul>	Forum 6 (asynchrone, questions sur le Module 3) En ligne sur le forum
7 23 fév	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Semaine de relâche</li> <li>Lecture du Module 4</li> </ul>	
8 2 mars	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 4</li> <li>Auto-évaluation 4</li> </ul>	Forum 7 Invité
9 mars	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 5</li> </ul>	Semaine de relâche!
16 mars	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture du Module 5</li> </ul>	Forum 8 (asynchrone, questions sur le Module 4)

			En ligne sur le forum
23 mars	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Auto-évaluation 5</li> <li>• Lecture du Module 6</li> <li>• Remise du Travail long</li> </ul>	Forum 9 (asynchrone, questions sur le Module 5) En ligne sur le forum
30 mars	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du Module 6</li> </ul>	Forum 10 Invité
6 avril	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture du Module 6</li> <li>• Auto-évaluation 6</li> <li>• Capsules narrées</li> </ul>	Forum 11 (asynchrone, questions sur le Module 6) En ligne sur le forum Présentations en ligne (Zoom)
13 avril		<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision pour l'examen</li> </ul> </div>	Forum pour révision (Zoom) (synchrone et asynchrone)
20 avril		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen final (18h00-20h30)</li> </ul>	En ligne (Questionnaire)

## Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

## Contenu du cours

La matière du cours se divise en 6 modules:

### Contenu du cours


Modules	Titre
1	Introduction
2	Gestion de la biodiversité: enjeux et approche
3	Structure spatio-temporelle du paysage
4	Structure des peuplements
5	L'approche par filtre fin
6	Perturbations et processus en milieu forestier

## Démarche d'apprentissage

Le cours est divisé en 6 modules. Chaque module présente :

- les objectifs spécifiques;
- les notes de cours;
- des tests ou/et exercices d'auto-évaluation;
- les corrigés des tests, activités et exercices d'auto-évaluation; et
- des adresses de sites Web ou la bibliographie qu'il sera important de consulter.

Note: Lorsque le module contient des exercices, les solutions sont fournies, de façon à ce que vous puissiez vérifier le niveau d'acquisition de vos connaissances et de compréhension de la matière. Il est tentant de consulter la solution avant de répondre, mais la meilleure façon d'apprendre est d'essayer de répondre en faisant appel à vos propres connaissances et en retournant au besoin dans le contenu du cours pour découvrir vous-même la solution. Vous retirerez plus de satisfaction à confronter votre réponse à celle du corrigé si vous investissez les efforts requis.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, consultez le site du Centre d'aide aux étudiants - onglet Apprentissage et réussite: [www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca) .

## Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Module 1 : Introduction</a>	
<a href="#">Module 2 : Gestion de la biodiversité: enjeux et approche</a>	
<a href="#">Module 3 : Structure spatio-temporelle du paysage</a>	
<a href="#">Module 4 : Structure des peuplements</a>	
<a href="#">Module 5 : L'approche par filtre fin</a>	
<a href="#">Module 6 : Perturbations et processus en milieu forestier</a>	
<a href="#">Glossaire</a>	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Texte de vulgarisation d'un article scientifique OU texte d'opinion	Dû le 6 févr. 2022 à 23h59	Individuel	15 %
Travail long	Dû le 27 mars 2022 à 23h59	En équipe	30 %
Participation aux forums	À déterminer	Individuel	10 %
Préparation du forum en équipe	À déterminer	En équipe	10 %
Présentation courte sur le travail	Dû le 5 avr. 2022 à 23h59	En équipe	10 %
Examen final	Le 20 avr. 2022 de 13h30 à 17h30	Individuel	25 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Texte de vulgarisation d'un article scientifique OU texte d'opinion

Date de remise : 6 févr. 2022 à 23h59

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

En format Word.doc ou docx pour qu'on puisse corriger directement sur la page, merci!

Directives de l'évaluation :


Choisir un article scientifique qui traite un sujet en aménagement écosystémique (**article récent**: 2016-2021) OU choisir un sujet autour l'aménagement écosystémique qui vous intéresse particulièrement pour un texte d'opinion. Vous pouvez valider soit l'article ou le sujet d'opinion avec le professeur.


Voir les documents en attachement pour comment faire un texte de vulgarisation (surtout pp 9-13 dans le document de vulgarisation). OU voir les directives pour un texte d'opinion.


Voir le grille d'évaluation (vulgarisation **ou** opinion) attaché, pour connaître les critères d'évaluation du travail.


Directives: 1 à 2 pages interligne et demi, avec un ou deux éléments visuels (photos, figures, tableaux etc). UNE référence de base (minimum) pour le texte de vulgarisation; pour le texte d'opinion les références ne sont pas obligatoires mais vous pouvez les mettre aussi.

Fichiers à consulter :


 [Vulgarisation\(p9-13\).pdf](#) (199,78 Ko, déposé le 9 janv. 2022)


 [Grille\\_vulgarisation.pdf](#) (31,27 Ko, déposé le 9 janv. 2022)


 [Exemple\\_Vulgarisation\\_1](#) (248,61 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

 [Exemple\\_Vulgarisation\\_2](#) (344,05 Ko, déposé le 9 janv. 2022)


 [Guide de rédaction - 2012](#) (947,6 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

 [FeuilleRouteOpinion.pdf](#) (66,9 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

 [ExempleOpinion1.pdf](#) (190,84 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

 [Opinion3.pdf](#) (111,55 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

 [Opinion2.pdf](#) (51,75 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

 [Grille\\_opinion\\_16.pdf](#) (10,17 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

---

### Travail long

Date de remise : 27 mars 2022 à 23h59

En équipe OU individuel. SVP m'informer de votre équipe.

Mode de travail : En équipe

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

En format .doc ou .docx

Directives de l'évaluation :

#### Directives générales

- Les sujets développés devront être étroitement liés aux concepts, théories et connaissances reliés à l'aménagement écosystémique. Vous pouvez choisir un sujet qui est pertinent à votre contexte ou vos intérêts;







- Le travail peut sortir du contexte du Québec, bien sûr, mais au moins une partie du travail et / ou des conclusions doit revenir dans le contexte du Québec. Par exemple, comment appliquer les connaissances provenant d'ailleurs à nos propres conditions et écosystèmes;
- Vous pouvez être critique par rapport aux articles ou publications mais toujours appuyer vos critiques ou vos hypothèses par la littérature scientifique;
- Huit à dix pages de texte, interligne et demi (bibliographie sur une page à part), marges de 2.5 cm (haut, bas, droite et gauche);
- Faites vérifier le français par quelqu'un qui est critique par rapport à la langue.

### Directives spécifiques

- Introduction: décrivez le contexte et les objectifs généraux du travail
- Développement: présentez une synthèse de l'information et des idées dans les articles, et non pas un résumé de chaque article à tour de rôle. Évitez de copier/coller des informations (très important).
- Conclusion: essayez de résumer les points principaux mais aussi d'incorporer vos propres idées;
- Bibliographie: minimum 12 références. Attention de citer chacune des références dans le texte à l'endroit approprié. Toutes les références devraient apparaître au moins une fois comme citation, sinon les enlever de la bibliographie.
- Voir la grille d'évaluation pour les critères d'évaluation pour chaque section.
- Utiliser le Guide de rédaction de la Faculté (FFGG) qui est en attachement, pour la forme et pour la bibliographie. Voir les pages 48-51 pour la forme de la bibliographie.

Fichiers à consulter :

-  [Exemple1](#) (789,95 Ko, déposé le 9 janv. 2022)
-  [Exemple2](#) (321,18 Ko, déposé le 9 janv. 2022)
-  [Grille-Travail](#) (10,4 Ko, déposé le 9 janv. 2022)
-  [Guide de rédaction - FFGG \(2012\)](#) (947,6 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

---

### Participation aux forums

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Évaluation de la participation individuelle

Évaluation de la participation de chaque étudiant dans le cadre des forums en synchrone et asynchrone. La participation est basée sur la présence (ou non) à chaque forum ET les interventions pendant les discussions. Chaque intervention est évaluée selon une contribution importante ou non. Le nombre total d'interventions est noté.

Directives de l'évaluation :

La **comptabilité des présences des étudiants** aux forums (en synchrone ou asynchrone), et leur **participation active** (interventions pertinentes) aux discussions sont utilisées pour donner une note sur 10.

Au milieu de la session, je vais vous donner une indication de votre note.

---

### Préparation du forum en équipe

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

Chaque équipe devrait déposer leur liste de questions après le forum est terminé, dans la boîte de dépôt.

Directives de l'évaluation :

La professeure va manuellement créer les équipes de deux pour l'animation d'un des forums avec invité. L'équipe est responsable pour préparer une série de questions autour la lecture donnée en lien avec le domaine d'expertise de l'invité.

L'équipe est responsable pour l'animation pendant la session de discussion (1,5 heures), mais tous les étudiants sont encouragés à poser les questions pendant le forum.

Fichiers à consulter :

 [Équipes et directives\\_Forum.docx](#) (12,57 Ko, déposé le 9 janv. 2022)

---

## Présentation courte sur le travail

Date de remise : 5 avr. 2022 à 23h59

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Préparer une présentation de 5 à 10 minutes sur le sujet de votre travail long **dans la forme d'une capsule narrée** (avec powerpoint ou autre). Les présentations seront évaluées par au moins une autre équipe, et les équipes devraient poser des questions également (grille d'évaluation est fourni).

---

## Examen final

Date et lieu : Le 20 avr. 2022 de 13h30 à 17h30 , en ligne


Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Directives de l'évaluation :

Avec les notes de cours (Modules) disponibles

## Examen sous surveillance


L'examen final porte sur toute la matière du cours et sera constitué de questions objectives, aux réponses courtes, à développement, études de cas, problèmes, etc. L'utilisation des notes de cours et de la calculatrice sera autorisée. Les étudiants qui habitent durant leurs études à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'inscription pour leur lieu d'examen à l'adresse [www.distance.ulaval.ca/lieu\\_examen](http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen) , et ce, **au plus tard le 26 janvier**.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_des\\_etudes.pdf](https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf). Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

## Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. **Cette dernière étape est très importante** et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531\*\*, EL-535-W535, EL-546\*\*, EL-510 R, EL 516\*, EL-520\*\*
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W\*, FX-991ES Plus C\*

\* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

\*\* Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.

- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans [monPortail.ulaval.ca/accommodement](http://monPortail.ulaval.ca/accommodement) afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

## Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé au calendrier doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande écrite doit parvenir au responsable de l'encadrement avant la semaine proposée pour l'envoi de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote « Z » (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire



#### **Aménagement écosystémique en forêt boréale [papier ou PDF]**

Auteur : Sylvie Gauthier, Marie-Andrée Vaillancourt, Alain Leduc, Louis De Grandpré,

Collectif

Éditeur : Presses Université du Québec

ISBN : 9782760519596

### Site web de cours

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

## Médiagraphie et annexes

---

## Médiagraphie

La bibliographie est divisée parmi les 6 modules du cours et disponible dans chacun d'eux depuis la section *Contenu et activités*.

**Aménagement écosystémique en forêt boréale** Auteurs Sylvie Gauthier et al éditeurs.

Québec [Que.] : Presses de l'Université du Québec, 2008. Livre numérique disponible à la bibliothèque.

## Remerciements

Ce projet de cours et ensuite de microprogramme (maintenant fermé) a demandé quelques années de travail, avec plusieurs collaborateurs et sources de support.

- Du support financier a été obtenu du Réseau de Gestion Durable des Forêts (Edmonton), du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, du Bureau des services pédagogiques, Université Laval et de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval.
- Les personnes suivantes ont contribué de façon importante au contenu scientifique:
  - Eduard Mauri Ortuno, B.Sc.A. et candidat MSc – rédaction de plusieurs chapitres, références bibliographique. Un gros merci pour un travail efficace et méticuleux.
  - François Marquis, IngF, PhD – révision de tous les textes et rédaction de certaines portions pour compléter. François a donné le coup nécessaire pour amener le projet au stade final.
  - Mathieu Bouchard, IngF, PhD et Pascal Côté, MSc, ont rédigé des chapitres importants.
  - Dan Kneeshaw, Jacques Moisan, Nathalie Perron, Sophie Dallaire – révision de certaines portions du texte et commentaires très utiles.
- Je veux remercier les personnes suivantes qui ont contribué à la structure, à la forme et aux méthodes pédagogiques:
  - Claire Mainguy, Bureau des services pédagogiques, U. Laval. Merci pour votre patience, Claire.
  - Julie Ferland, graphisme, mise en ligne, annonces etc. Je serai graphiste dans une autre vie, Julie.
  - Florence Breton, Bureau de formation à distance, U. Laval, pour la logistique.
- D'autres personnes ont contribué, de façon spontanée ou autre, à la réalisation et par leurs conseils:
  - Jacques Moisan OIFQ – Merci pour le support moral et excellent conseil au début de ce projet.
  - Annick Jaton, U. Laval – Un gros merci d'avoir pris le programme en main pour la partie administrative.
  - Véronique Audet, U. Laval – publicité, diffusion
  - Jean Pierre Jetté, MRNF – conseil au début du projet

Alison Munson, responsable du cours